

et cette mesure a subi un échec universel. L'Etat du Mississipi en est un exemple.

Quelle est votre avis à ce sujet?—R. Je suis parfaitement du même avis.

M. Matthews:

Q. Je voudrais bien vous demander si, d'après vous, le système bancaire au Canada peut raisonnablement suffire aux besoins du pays?

M. SPENCER: Voulez-vous avoir la bonté de répéter cette question? Je n'ai pas entendu.

M. Matthews:

Q. J'ai demandé si, de l'avis de M. Harding, le système bancaire au Canada pouvait raisonnablement suffire aux besoins du pays?—R. Tout ce que je puis dire c'est qu'au point de vue américain je n'ai jamais entendu aux Etats-Unis quelqu'un critiquer le système de banque du Canada. Nous l'avons toujours envisagé comme un système satisfaisant étant donné les conditions existant en ce pays. J'ai ici des états indiquant les avances faites aux banques canadiennes par votre Trésorerie, de 1914 à 1928. Ces avances avaient pour but de suppléer aux ressources de vos banques à charte. Ces avances ressemblent un peu aux opérations de réescompte faites par les banques de réserve fédérale pour le compte d'autres banques de réserve fédérale. Notre période de pénurie relativement à notre système de réserve fédérale s'est écoulée à partir de l'été de 1919 jusqu'au milieu de l'année 1921. Pendant cette période nous étions occupés à de fortes opérations de réescompte de la réserve fédérale pour le compte des autres banques de réserve fédérale. La somme la plus considérable de réescomptes que les banques de réserve fédérale aient jamais eu à supporter à une même époque pour le compte d'autres banques de réserve fédérale a été d'environ \$360,000,000. Il s'agit des opérations du mois de novembre 1920. Je vois ici, d'après les états de votre Trésorerie, qu'en 1918 le plus fort montant des avances faites à vos banques figurait dans l'état du mois de novembre 1918, soit \$116,500,000; du mois de novembre 1919, soit \$112,957,000; et du mois de novembre 1920, soit \$123,689,000. Maintenant, au mois de novembre 1920, les réescomptes des banques de réserve fédérale, les unes pour les autres, s'élevaient à environ \$360,000,000. Appliquons les proportions convenables dans ces calculs afin de comparer l'assistance accordée de part et d'autre. En faisant la comparaison entre les Etats-Unis et le Canada, en dehors de toute question de superficie, il faut multiplier vos chiffres par 12. Par conséquent, il ressort qu'en proportion des ressources les sommes avancées par votre Trésorerie aux banques canadiennes étaient beaucoup plus considérables, à la période intense, que ne l'étaient les réescomptes consentis par nos banques de réserve fédérale les unes pour les autres.

M. Ladner:

Q. En d'autres mots, les opérations, relativement aux affaires de banque dans tout le pays, étaient plus fortes, en proportion?—R. Vous avez avancé à vos banques la somme de \$123,689,000 en novembre 1920, alors que les banques de réserve fédérale réescomptaient pour environ \$360,000,000 les unes pour les autres. A cette époque les banques de réserve fédérale avaient en cours des billets de la réserve fédérale pour environ \$3,400,000,000 et leurs prêts et placements s'élevaient à près de \$3,000,000,000. Les opérations de réescompte entre les différentes banques de réserve fédérale étaient devenues nécessaires afin de permettre à chacune des banques de réserve fédérale de maintenir la réserve minimum exigée par la loi.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Harding, le comité désire exprimer sa satisfaction de votre présence ici aujourd'hui.

Le comité s'ajourne au jeudi 29 mars.